



**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2025
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

N°D2025/82

QUESTION N°3

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE / FIXATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX DELEGUES**

L'an deux mille vingt-cinq

Le quinze octobre

A vingt heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 9 octobre 2025, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUX
Jean-Claude CHEVRIER - Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI
Isabelle CHOCHON-LAMBERT- Jocelyne BINET - Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN
Pascal KLINGLER - Josiane THOMAS - Maria GUYON - Florence DOUILLON
Nadine MEUNIER – Eric COUDERCHON - Fabien CUVILLIER - Amélie SANDRIN
Eric NOIRET - Christophe CONNAN - Souleymane SANOGO - Brigitte SCHMIDT
Annie METAY - Eric BOSC - Mathilde MISSLIN - Patrick MURCIA - Christophe BATTAIS

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Seddik HADDOUYAT a donné procuration à Maria GUYON
Frédéric CLAUX a donné procuration à Chantal CLAUX

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ : /

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Florence DOUILLON

Claude CAUET, 1^{er} adjoint au maire, ouvre la séance à 20 heures 30.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 29

N°D2025_82 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE / Fixation du nombre de conseillers municipaux délégués

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°D2025_79 du Conseil Municipal en date du 15 octobre 2025 portant élection du Maire,

Vu la délibération n°D2025_80 du Conseil Municipal en date du 15 octobre 2025 fixant le nombre d'adjoints au Maire,

Vu la délibération n°D2025_81 du Conseil Municipal en date du 15 octobre 2025 portant élection des adjoints au Maire,

Considérant qu'il revient au Conseil Municipal de fixer le nombre de conseillers municipaux délégués,

Considérant la proposition de Monsieur Claude CAUET, Maire, de fixer le nombre de conseillers municipaux délégués à 2 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité,

- ✓ **FIXER** le nombre de conseillers municipaux à 2 (deux).

Transmis en Préfecture le : 16/10/2025

Publié(e) le : 16/10/2025

Exécutoire le : 16/10/2025

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET
AN SUSDITS,
POUR EXTRAIT CONFORME
PIERRELAYE, LE 15 OCTOBRE 2025**

LE MAIRE

CLAUDE CAUET

